



## **CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office **QUE** :

Le nombre de personnes habile à voter pour le règlement 841-2026 est de 2429 personnes ;

Le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 254;

Le nombre de demandes reçues est de 0.

**PAR CONSÉQUENT** je déclare que le règlement 841-2026 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter le 16 septembre 2026.

*Signé*

**FLAVIE ROBITAILLE**

GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE